

FRI Conference Gender Law, 9-10 février 2023 Université de Neuchâtel

In-corpore : ce que le droit fait à nos corps

APPEL A PARTICIPATION

L'institut suisse d'études juridiques féministes et gender law (FRI) se réjouit de publier un appel à participation à sa conférence bisannuelle en **études juridiques féministes et queer** qui aura lieu les **9 et 10 février 2023** à l'Université de Neuchâtel (Suisse).

Le FRI propose, pour sa conférence 2023, de réfléchir, dans des perspectives féministes et queer, au rôle du droit et ses effets sur les corps humains ainsi qu'à la manière dont il nous incorpore dans la société. L'effet du droit sur les corps doit être abordé dans une perspective holistique, multidimensionnelle et interdisciplinaire. Nous accueillons des contributions sur l'identité, les conceptions du soi formées et influencées par le droit, ainsi que la création et la négation de l'autonomie par le droit. Nous souhaitons également nous intéresser à la manière dont le droit engage les corps depuis leur conception jusqu'à leur traitement après la mort, notamment en lien avec les évolutions morales et technologiques en matière de reproduction. Une place particulière sera accordée à la question des infractions (sexuelles) aux corps à l'égard desquelles le droit a été absent ou mal appliqué et qui ont été trop fréquemment perpétrées sur les corps des femmes. Enfin, la conférence abordera les nombreuses façons dont la violence marque les corps, qu'elle soit physique, psychologique ou économique, ainsi que le besoin de décolonisation des corps.

Les contributions de personnes issues aussi bien de l'académie, de la pratique professionnelle que de mouvements militants du monde entier sont les bienvenues. Le FRI souhaite en particulier encourager les personnes en début de carrière à soumettre une contribution. Bien que la conférence soit axée sur les questions juridiques liées au genre, nous nous réjouissons d'accepter des contributions pertinentes de toutes les disciplines. L'interdisciplinarité occupe une place centrale dans les colloques du FRI.

Pour votre contribution, vous pouvez choisir entre deux formats de présentation :

- Intervention à un panel (15 minutes & participation à la discussion publique)
- Contribution écrite aux actes du colloque

La possibilité de combiner ces deux formes de participation est tout à fait possible (c'est-à-dire une intervention à un panel et une contribution aux actes).

Veillez envoyer un **résumé de 500 caractères maximum** avant le **14 octobre 2022**, ainsi que les informations suivantes à l'adresse fri.conference@genderlaw.ch.

- Format de présentation (e.g. panel et/ou contribution écrite)
- Thème du panel
- Titre de votre contribution

- Prénom(s) et nom du ou des auteurs/autrices
- Votre institution ou votre domaine de travail

Vous pouvez soumettre votre résumé et proposer votre contribution (orale ou écrite) en **français, allemand ou anglais**.

Le comité d'organisation du FRI fera sa sélection et vous contactera d'ici au 1^{er} novembre 2022.

Nous avons organisé la conférence autour de quatre thèmes généraux, répartis en quatre demi-journées, et avons invité une personne experte pour introduire chacune d'elle. Votre contribution peut donc trouver sa place dans les quatre domaines suivants (notez que les questions pour chaque section ne sont que des exemples destinés à stimuler la réflexion) :

- **INDIVIDU(ALITÉ) : COMMENT LE DROIT NOUS CRÉE ?**

Keynote: Mishuana Goeman (Tonawanda Band of Seneca), Professor and Chair of Indigenous Studies, University at Buffalo

- Comment le droit affecte-t-il l'idée que l'on se fait de soi-même ?
- Dans quelle mesure le droit influence-t-il l'identification familiale, génère-t-il la notion de race ou crée-t-il « l'autre » ?
- Comment le droit structure-t-il les frontières de l'appartenance et de la non-appartenance ?
- Que fait le droit de nos émotions ?

- **QUE FONT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À NOS CORPS ?**

Keynote: Stefano Osella, Post-Doctoral Research Fellow, Department "Law and Anthropology", Max Planck Institute for Social Anthropology

- Les algorithmes sont-ils biaisés envers certains corps ?
- Comment le droit discipline-t-il le corps ?
- Quels impacts entraînent les progrès des techniques reproductives sur les corps ?
- Comment le transhumanisme et le droit peuvent-ils travailler ensemble ?

- **VIOLENCE ET MARQUAGE DES CORPS**

Keynote: Olga Jurasz, Senior Lecturer in Law, Faculty of Business and Law, The Open University

- De quelles manières les corps sont-ils marqués ou appropriés par la violence ?
- Comment le droit répond-il à la violence qui affecte trop fréquemment le corps des femmes et des personnes queer ?
- Quels types de guerres sont menées contre le corps des femmes ?
- Comment les institutions publiques (par exemple, les prisons, les institutions médicales) traitent-elles le corps des femmes et des personnes queer ?

○

- **LA MORT INCARNÉE : DROITS ET DEVOIRS EN LIEN AVEC LES FUNÉRAILLES, LE CHAGRIN ET LE DEUIL**

Keynote: Stine Willum Adrian, Associate Professor in Techno-Anthropology, Department of Culture and Learning, Aalborg University

- Qu'est-ce que le droit impose à nos corps après la mort ?
- Comment les normes sociales sur la mort et le deuil impactent-elles notre deuil ?
- Quelle place le droit international accorde-t-il au deuil des personnes migrantes ?
- Quelles contraintes les espaces de « non-vie » créés par l'activité humaine imposent-ils à nos vies ?